

C'est dans ce contexte qu'ont été engagées, sur une demande du gouvernement canadien, fondée sur l'Article IV de l'Accord, des consultations canado-américaines lors d'une rencontre à Ottawa, le 21 avril 1980, entre l'honorable Herb Gray et le représentant américain au Commerce, le Gouverneur Reubin Askew. La première réunion consultative, tenue à Washington le 27 juin, a rassemblé les délégations dirigées par Messieurs Gray et Askew; et les consultations se sont poursuivies au niveau des hauts fonctionnaires.

Outre les questions liées au Pacte et le nouvel environnement commercial global qui émerge, un autre domaine d'intérêt et de préoccupation dans le secteur de l'automobile est la pénétration croissante du marché nord-américain, notamment par les fabricants de véhicules japonais. Il semble que les importations de véhicules japonais au Canada en 1980 aient dépassé le chiffre des 170 000 - soit deux fois plus qu'en 1979, même si ce nombre est supérieur d'environ 20%, seulement, à celui de l'année 1978. Toutefois, la pénétration des voitures japonaises a été moins durement sentie au Canada qu'aux États-Unis, où ces voitures ont représenté quelque 21% de l'ensemble des ventes de nouvelles voitures en 1980 (contre moins de 15% au Canada).

La croissance des exportations japonaises sur plusieurs marchés nationaux a suscité des pressions pour que l'Amérique du Nord et l'Europe imposent des restrictions à l'importation. En conséquence, le gouvernement japonais a demandé à ses fabricants d'automobiles d'exercer de la prudence dans leurs exportations, notamment en ce qui concerne les États-Unis, le Canada et un certain nombre d'États membres de la Communauté européenne. Une enquête sur les importations, entreprise en vertu de la section 201 du U.S. Trade Act, s'est terminée, en novembre 1980, en concluant que les importations accrues de véhicules n'étaient pas une cause majeure de préjudice grave à l'industrie américaine; les enquêteurs ont jugé que l'évolution des préférences du consommateur et la baisse de la demande étaient des facteurs plus importants. Il est toujours possible que l'Administration ou le Congrès des États-Unis prennent certaines mesures, et le Canada suit de près les développements dans ce domaine, y compris les mesures législatives présentées au Congrès américain.

Dans un effort pour trouver des solutions positives au problème du marché des voitures japonaises, le gouvernement canadien a également pris des initiatives visant à valoriser le contenu canadien des voitures japonaises vendues en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde en accroissant les ventes de pièces canadiennes d'automobiles au Japon et en encourageant les firmes japonaises à songer à s'implanter au Canada pour leur production en Amérique du Nord. À cette fin, l'honorable